



Controle routier dépistage drogue

Par **Menjo64**, le **08/06/2016** à **23:48**

Bonjour,

Je me suis fais contrôler positif au cannabis avec le test salivaire le 31/05 à 15 h 35. Ils m'on retenu le permis pour 72 h. Je suis partie avec les gendarmes pour effectuer ma prise de sang. Le 03/06 à 15 h 35, j'ai récupéré mon permis, les résultats de la prise de sang n'étaient pas arrivés à la gendarmerie.

Nous sommes le 08/06, et les gendarmes ne m'ont toujours pas contactés ni par téléphone ni par courrier.

Existe-t-il un délai maximum pour l'attente des résultats ?

Si oui savez vous quel est'il ?

Quelles les peines, amendes et à quel taux ?

En vous remerciant.

Par **Tisuisse**, le **09/06/2016** à **08:47**

Bonjour,

Les sanctions maxi possibles sont indiquées sur le dossier en en-tête de ce forum de droit routier "conduite sous alcool ou stupéfiants". Merci d'en prendre connaissance.

Par **Menjo64**, le **09/06/2016** à **09:29**

Bonjour Tisuisse,
Merci pour l'info, je vais y jeter un coup d'oeil.
Bonne journée.